

FORMULE IV



02130936

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de

Namur

le

17.10.2002

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷

IMMOBILIERE DE GOLZINNE P. ET F.

3. Forme juridique (en entier) ▷

Société Privée à Responsabilité Limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

route de Beuzet 36 à 5032 Bossière

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

R.C. NAMUR 71992

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷

T.V.A. n° 459.278.766

7. Objet de l'acte ▷

CHANGEMENT ADRESSE SIEGE SOCIAL

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL IMMOBILIERE DE GOLZINNE, qui s'est tenue au siège social de la société le 02 septembre 2002

A l'unanimité des voix, les associés décident le changement de l'adresse du siège social :
- route de Beuzet 46 à 5032 Bossière

GOURDIN Philippe -
"GERANT"

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page